

**Procès-verbal de séance  
du Conseil Municipal  
N° 09/2019  
du 03 octobre 2019**

**Le vingt-sept septembre deux mil dix-neuf une convocation a été adressée individuellement à chaque conseiller pour la séance ordinaire du trois octobre deux mil dix-neuf à vingt heures à la Mairie.**

Date d'affichage de la convocation : **27 septembre 2019**

Conseillers élus : **23**

Conseillers en exercice : **23**

Conseillers présents à l'ouverture de la séance : **17**

Procurations : **1**

**Séance du 3 octobre 2019**

**Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

**Sous la présidence de Monsieur Claude ZIMMERMANN, Maire**

Mmes Valentine FRITSCH, Brigitte MULLER, Adjointes

MM. Alfred KLEITZ, Marc VOGEL, Adjoints

Mmes Christine GEBUS, Monique GRAD ORAN, Annette GRIES, Martine HUARD, Danièle MEYER

MM. Pierre FEIDT, Philippe FRIEDRICH, Amaury GUERRIER, Gilbert HUTTLER, Emmanuel JUNG, Yan LONGERON, Steve WOLFFER

**Absents excusés :**

Mme Brigitte ROLL donne procuration à Monique GRAD ORAN

Mme Claudia SCHAEFFTER

M. Valentin SCHAEFFER

M. Thomas TRUMPF

**Absents :**

M. Olivier Schlatter

M. Romaric WEIL

**Assistait en outre :**

M. Claude LITZELMANN, rédacteur principal

**Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance.**

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2019**

### **3. Affaires de personnel**

3.1. Poste d'agent de propreté des bâtiments publics et d'accompagnement pour le transport scolaire

3.2. Renouvellement d'un emploi saisonnier au service technique

3.3. Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

### **4. Affaires foncières**

4.1. Zone d'Activité Eigen : Avis du service des Domaines suite vente de terrains

### **5. Informations**

5.1. Déclaration d'intention d'aliéner

5.2. Diverses informations

5.3. Agenda

## **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. le Maire demande à M. Pierre FEIDT s'il veut bien être secrétaire de séance.

M. Pierre FEIDT accepte volontiers cette proposition.

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2019**

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte-rendu de la séance du 5 septembre 2019 par 12 voix POUR et 6 ABSTENTIONS.

## **3. Affaires de personnel**

### **3.1. Poste d'agent de propreté des bâtiments publics et d'accompagnement pour le transport scolaire**

Le maire propose la création d'un emploi d'agent d'entretien et d'accompagnatrice bus scolaire à temps non complet, en qualité de contractuel.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 24/35<sup>ème</sup> pour une période de 11 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 353, indice majoré : 329.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un : *Accroissement temporaire d'activité*.

### **Décision du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE des conseillers présents et représentés :

DECIDE la création d'un poste d'agent d'entretien et d'accompagnatrice bus scolaire relevant du grade d'adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour une durée hebdomadaire de 24 heures.

Ce poste comprend deux missions distinctes :

1. Entretien des bâtiments publics :
  - Nettoyage des locaux de l'école primaire de Dettwiller, de l'école de Rosenwiller et de l'école municipale de musique.
2. Accompagnement pour le transport scolaire :
  - Surveillance de la montée et de la descente des enfants
  - Veiller à leur sécurité pendant le transport.

AUTORISE le maire à faire toutes les démarches et à signer tout document nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

### **3.2. Renouvellement d'un emploi saisonnier au service technique**

Le maire informe les membres du conseil municipal qu'il souhaite renouveler le contrat de l'agent technique contractuel pour une période de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 31 décembre 2019.

### **Décision du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 17 voix POUR et 1 ABSTENTION :

APPROUVE le renouvellement d'un contrat saisonnier à 35/35<sup>ème</sup> pour une période de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre soit jusqu'au 31 décembre 2019.

### 3.3. Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

La mise à disposition d'un adjoint administratif par la Communauté de Communes du Pays de Saverne arrivant à son terme le Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet en qualité de contractuel pour une période de 6 mois à compter du 4 novembre 2019.

#### Décision du Conseil Municipal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 17 voix POUR et 1 ABSTENTION :

EMET un avis favorable sur la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet en qualité de contractuel pour une période de 6 mois à compter du 4 novembre 2019.

DONNE pouvoir au maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

#### 4. Affaires foncières

##### 4.1. Zone d'Activité Eigen : Avis du service des Domaines suite vente de terrains

Monsieur le Maire expose que l'entreprise MALGOGNE souhaite acquérir des parcelles situées dans la zone d'activité Eigen appartenant à ce jour à la Commune de Dettwiller, à savoir :

A. Des terrains situés à DETTWILLER 67490 zone d'activité Eigen, cadastrés :

Section	Parcelle	Lieu-dit	Surface
16	313/31	Grosseigen	00 ha 71 a 89 ca
16	315/31	Grosseigen	00 ha 18 a 13 ca
<b>Total surface</b>			<b>00 ha 90 a 02 ca</b>

B. Des terrains situés à DETTWILLER 67490 zone d'activité Eigen, cadastrés :

Section	Parcelle	Lieu-dit	Surface
16	178	Grosseigen	00 ha 00 a 71 ca
16	180	Grosseigen	00 ha 01 a 40 ca
16	182/13	Grosseigen	00 ha 01 a 55 ca
16	184/14	Grosseigen	00 ha 02 a 70 ca
16	186/15	Grosseigen	00 ha 01 a 54 ca
16	188/16	Grosseigen	00 ha 01 a 46 ca
16	190/17	Grosseigen	00 ha 01 a 36 ca
16	193/18	Grosseigen	00 ha 01 a 44 ca
16	196/19	Grosseigen	00 ha 01 a 31 ca
16	199/20	Grosseigen	00 ha 01 a 03 ca
16	206	Grosseigen	00 ha 00 a 06 ca
16	209/21	Grosseigen	00 ha 02 a 41 ca
<b>Total surface</b>			<b>00 ha 16 a 97 ca</b>

Etant précisé que les parcelles cadastrées sous B. ci-dessus, sont grevées d'une servitude de passage de canalisation de gaz.

Des délibérations avaient déjà été prises le 13 juillet 2018 et le 17 janvier 2019, mais sans avoir au préalable obtenu un avis des Domaines.

Il est par conséquent nécessaire de délibérer à nouveau au vu de l'avis des Domaines qui a été obtenu le 20 septembre 2019 sous numéro 2019-1115.

Compte tenu de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, la loi NOTRe, qui transfère les actions de développement économique ainsi que la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités à la Communauté des Communes, la cession des terrains par la Commune doit intervenir au profit de la Communauté des Communes du Pays de SAVERNE en vue de leur revente à l'Entreprise MALGOGNE.

### Décision du Conseil Municipal

Vu l'avis du service des Domaines en date du 20 septembre 2019 sous numéro 2019-1115

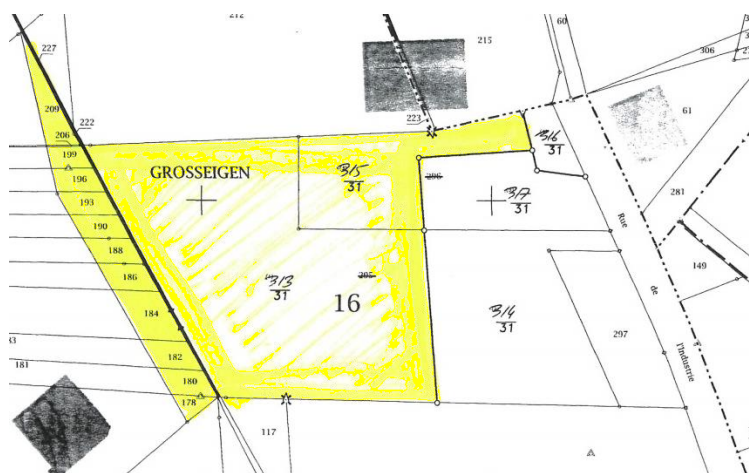
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre à la Communauté des Communes du Pays de SAVERNE, les parcelles situées à DETTWILLER, cadastrées :

- Section 16 n°178, n°180, n°182/13, n°184/14, n°186/15, n°188/16, n°190/17, n° 193/18, n° 196/19, n°199/20, n°206 ET n°209/21 d'une surface totale de 16,97 ares, au prix de 1 000 euros l'are,
- Section 16 n° 313/31, et n° 315/31, d'une surface totale de 90,02 ares au prix de 1 600 euros l'are.

Soit un prix total de CENT SOIXANTE ET UN MILLE DEUX EUROS (161 002,00 EUR) étant précisé que la TVA, si elle était applicable, serait en sus.

## 5. Informations

### 5.1. Déclaration d'intention d'aliéner



### Zone Eigen

#### Section 16

**Parcelles 178, 180, 182/13, 184/14  
186/15, 188/16, 190/17, 193/18  
196/19, 199/20, 206, 209/21,  
313/31 et 315/31**

**Superficie totale : 1ha 06 a 99ca**

### 5.2. Diverses informations

Rue de la Fontaine :

Le Bureau d'études Julien CARBIENER a transmis un descriptif détaillé des travaux de réaménagement de la rue de la Fontaine qui sera analysé lors de la réunion de la Commission Technique du vendredi 4 octobre.

Il faudra notamment définir l'emplacement de la plateforme de tri et acquérir une surface de 217 m<sup>2</sup> pour la création d'une place de retournement.

Vente DOMIAL :

L'Office Notarial CHAPOUTOT & ERHARDT d'OSTWALD est chargé de la vente d'une maison d'habitation sise à Dettwiller, 5 rue Georges Vogel appartenant à la société DOMIAL. Les parcelles sont grevées au livre foncier d'un droit à la résolution au profit de la Commune de Dettwiller en garantie de la construction de logements.

Du fait que les biens ont été construits, le droit à la résolution est sans objet. Afin que l'Office Notarial puisse le radier au livre foncier le Maire a donné son accord quant à la radiation sur l'ensemble du tènement foncier.

Réaménagement du Quartier Rouvillois :

Le Bureau d'études Julien CARBIENER a fait parvenir en mairie le chiffrage estimatif du plateau supplémentaire (+ 8 505,80€ HT) ainsi que le calcul de la moins-value (- 4 335,50 € HT) correspondant à l'économie de structure de chaussée.

Projet de division parcellaire rue de l'Industrie :

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'acquisition de terrain par MG PNEUS le Cabinet CARBIENER a transmis deux variantes de division parcellaire. La variante 1 représente environ 35 ares et la variante 2 environ 33 ares.

Aménagement de l'entrée ouest de Rosenwiller

L'entreprise RAUSCHER devrait terminer les travaux semaine 41.

Restauration des intérieurs de l'Eglise

L'entreprise DIEBOLT & FILS a déposé et stocké les bancs dans l'atelier de l'entreprise.

Le début du montage des échafaudages est prévu le lundi 7 octobre et durera environ 1 semaine.

### 5.3. Agenda

- \* Samedi 19.10 : Part'Agés - 10<sup>ème</sup> anniversaire à 14h00 salle socioéducative
- \* Lundi 11.11 : Cérémonie du 11 Novembre à 10h30 Place de l'Eglise
- \* Samedi 16.11 : Concert d'automne - Musique Municipale au foyer St Jacques

**L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21H00.**

Pour extrait conforme,  
Dettwiller le 8 octobre 2019

Le secrétaire,  
Pierre FEIDT

Le Maire,  
Claude ZIMMERMANN